

Brèves de Normandie n°103
(Mars 2011)

----- Message original -----

Sujet: Les Normands du Rire

Date : Sun, 28 Nov 2010 22:37:14 +0100

De : alain vallois <aperodurire@hotmail.fr>

Pour : <brevesdenormandie@gmail.com>

Monsieur LEMOINE

Veillez trouver ci-joint le communiqué de presse de lancement de l'association "Les Normands du Rire" dont la vocation est de faire éclore des humoristes Normands ici dans notre région plutôt qu'a Paris.

Nous cherchons des partenaires pour un festival envisagé en nov 2011 sur Bois Guillaume.

Cordialement

Alain. Président. Les Normands du Rire.

www.aperodurire.fr

La Normandie première région maritime de France.

Un nouveau port à sec vient d'être inauguré à Fécamp, un second est envisagé à Dieppe. Il serait temps que les politiques et administratifs prennent conscience que la navigation de plaisance est un secteur d'activité à forte utilisation de main-d'œuvre non délocalisable !

Une fois de plus la région administrative .basse.Normandie a une longueur d'avance. La région a lancé un appel à projets « Pour une plaisance durable et exemplaire », outil central de sa nouvelle politique. Il vise à soutenir les projets de développement touristique et industriel d'une part et la recherche de solutions alternatives et complémentaires à l'extension des ports d'autre part.

La Région, qui accompagne depuis de nombreuses années les ports de plaisance, a souhaité adapter son soutien pour qu'il réponde aux nouveaux enjeux de la plaisance sur l'ensemble du littoral.

Pour cela, la Région a fait réaliser en 2008, un état des lieux de la plaisance en Basse-Normandie et, s'inspirant des réflexions nationales à ce sujet, a défini son nouveau mode d'intervention.

Cinq grands enjeux sont mis en avant pour les ports bas-normands :

- le développement des capacités d'accueil
- le développement de la filière professionnelle
- l'escale
- les fonctions touristiques
- les activités sportives, événementielles et offres produits

Ainsi, la Région interviendra dorénavant sur le développement économique des ports de plaisance via :

- le développement touristique : fonctions touristiques, escale, évènementiel et offre produit
- le développement industriel : zones d'activité, services d'hivernage, de stationnement à l'année, de location de bateaux, etc....
- l'optimisation des capacités d'accueil : mise en œuvre de solutions alternatives et complémentaires à l'extension des ports (gestion dynamique des places, ports à sec, parc à bateau, etc.)

Illustration par l'exemple que des activités sociales et économiques peuvent être développées en Normandie avec la mer !

Les responsables comprendront-ils enfin un jour que la destruction du tissu social et économique de la Normandie depuis plus de trente ans n'a engendré que chômage et perte de pouvoir d'achat et même appauvrissement. Ex : la délocalisation des chantiers de constructions navales du Havre pour les délocaliser à Saint-Nazaire au lieu de créer au Havre et en Normandie de la recherche pour innover, inventer de nouveaux modes de constructions et de nouveaux types de navires, d'exploitation des flux maritimes !

Port à sec de Fécamp : une innovation made in Normandie

Clé de voûte du port à sec, le dispositif de mise à l'eau a été développé par l'entreprise ACG Automatismes de Tinchebray, **dans l'Orne**. Sorte de chariot élévateur pour bateau, cette machine est capable d'assurer une mise à l'eau en moins de 4 minutes. A l'origine spécialisée dans l'étude et la réalisation de machines spéciales en automatismes pour l'industrie, l'entreprise s'est récemment ouverte à de **nouveaux horizons**.

Face à une baisse du volume d'affaires de ses clients, pour partie intervenants dans la sous-traitance automobile, l'entreprise dirigée par Christian Garnier étudie la faisabilité d'une telle machine à la demande du port du Crouesty, dans le Morbihan.

« Notre premier modèle nous a demandé plus de 2 500 heures de travail rien que sur la partie plan », explique le directeur. Trois ans plus tard, l'entreprise vient de livrer son deuxième MEPS (Mise à l'Eau en Port à Sec) à **Fécamp** pour un total de 4 500 heures de chantier. Dans quelques mois elle livrera son troisième exemplaire non loin de là.

C'est en effet la société ACG Automatismes qui a obtenu l'appel d'offres pour le marché du futur port à sec de **Dieppe**.

Voilà l'exemple type de qui aurait du être systématisé et aidé à savoir le redéploiement des entreprises sur d'autres créneaux que ceux devenus obsolètes ou inadaptés.

Les fêtes du onzième centenaire ainsi que la région administrative les a bien définies doivent être une prise de conscience par laquelle il faut considérer l'histoire comme un point d'ancrage vers l'avenir.

Notre région a une histoire unique au monde, nos ancêtres étaient des conquérants. Nous nous devons pour l'avenir de nos enfants utiliser les leçons de l'histoire pour leur montrer qu'ils peuvent et doivent conquérir LEUR AVENIR.

« La vieille et puissante race qui envahit la France, prit et garda l'Angleterre, s'établit sur toutes les côtes du vieux monde, éleva des villes partout, passa comme un flot sur la Sicile en y créant un art admirable, battit tous les rois, pillà les plus fières cités, roula les papes dans leurs ruses de prêtres et les joua, plus madrée que ces pontifes italiens...»

In wordPress.com

Réjouissez-vous ! Faites la fête !

Libérez-vous des chaînes politico-administratives qui asservissent et avilissent le peuple de toutes celles et ceux qui aiment la Normandie !

Mon Prince ! Si tu ne veux pas la révolution : fais-la !

Bel avenir et longue vie à notre merveilleuse NORMANDIE.

Diex Aïe !

Daniel Lemoine.
Rouen Normandie.